

Raymond COUDERC  
Maire de Béziers

28/05/1997

Objet: Association des Hauts de Badones

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 13 mai 1997, je vous apporte des précisions à caractère environnemental sur la décharge de Saint-Jean de Libron.

Le site actuellement utilisé se trouvera prochainement saturé et sera désactivé dans le courant du premier trimestre 1998, ce qui permettra d'engager les travaux de réhabilitation des 14 hectares concernés, comme indiqué dans l'étude technique diligentée par le B.E.T. IDE Environnement (couvert végétal, couvercle argileux, cheminées de ventilation des gaz encore actifs, récupération d'un grande partie des lixiviats, clôtures arborescentes, etc).

Par ailleurs, nous avons la chance de disposer d'une usine de traitement qui valorise la partie fermentescible des déchets ménagers en produisant un compost organique apprécié des agriculteurs; subsistent néanmoins les refus de traitement qu'il faut nécessairement déposer dans une décharge. Ceci nous amène à programmer la création de casiers éanches contigus à l'ancienne décharge permettant d'accueillir nos refus, les déblais et gravats, ainsi que les encombrants

Je tiens à vous certifier que la faible capacité des casiers constituant la nouvelle installation classée n'est nullement destinée à recevoir les déchets de la zone Ouest du département mais seulement ceux du secteur biterrois.

Enfin, concernant la copie des dernières analyses de sol du futur C.E.T., je vous indique que les études finalisées du projet par le B.E.T. IDE ne seront à notre disposition que fin juin 1997 et qu'elles seront donc à votre disposition ainsi qu'à celle du public à l'occasion de l'enquête publique consécutive au dépôt de la demande d'autorisation réglementaire.

Je tiens à vous rassurer sur la qualité du C.E.T./projeté, dont le principe de remplissage et la nature sélective des déchets admis (absence des boues nauséabondes de la station d'épuration), éliminent d'une part toutes les odeurs et épurent d'autre part les lixiviats en station sanitaire fixe; le contrôle qualitatif sera optimal et vous pourrez en vérifier la permanence

Espérant ainsi avoir apaisé vos craintes et celles de vos adhérents, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs

et s'en va.

Raymond COUDERC  
Maire de Béziers